



DELIBERATION N° 14

Nombre de
membres en
exercice : 29
Présents : 22
Votants : 28

Pour : 28
Contre : /
Abstentions : /

L'an deux mil seize, le neuf février à dix-huit heures trente, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 3 février 2016

Membres présents : F.GONZALEZ, MA THEBAUD, M.EVENE, G. LASSABE, MJ ROQUES, P.ACEDO, C.ORDONNES, A.VALOT, N.DAUGA, D.ARMENGAUD, JM BAGNERES-PEDEBOSCQ, G.MOSCHETTI, J.DOS-SANTOS, G.ELGART, I.OXOBY-PAGNAN, M. LORDON, C. DUFOUR, MJ ESPIAUBE, JP CRESPO, P.FAVRAUD, C.MARTIN, F.DUPLASSO,

Membres excusés ayant donné procuration : A.LECHEVALLIER (pouvoir à JM BAGNERES-PEDEBOSCQ), UA DEL PRADO (procuration à G.MOSCHETTI), L.DARRIBEROUGE (pouvoir à F.GONZALEZ), JD.BONNOME (pouvoir à MA THEBAUD), S.PUYO (pouvoir à C.DUFOUR), J.DUBOURDIEU (pouvoir à JP CRESPO),

Excusée : M.DUBROCA

Secrétaire de séance : G.ELGART

Monsieur le Maire rappelle que, conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, les emplois de chaque collectivité sont créés par l'organe délibérant.

Il appartient au Conseil Municipal, compte tenu de l'évolution des besoins du service et afin de permettre l'évolution de carrière des agents inscrits au tableau d'avancements de grade établi pour l'année 2016, de modifier le tableau des emplois.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois de la collectivité de la façon suivante :

► **Avancements de grades :**

- A compter du 1^{er} mars 2016 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Finances	1 attaché à temps complet	1 attaché principal à temps complet
Jeunesse /sport	1 Educateur des APS à temps complet	1 éducateur des APS principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Affaires générales	1 rédacteur principal de 2 ^{ème} à temps complet	1 rédacteur principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
Direction des services techniques	1 ingénieur à temps complet	1 ingénieur principal à temps complet
Espaces verts	1 adjoint technique de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
Entretien bâtiments / restauration scolaire	5 adjoints techniques de 1 ^{ère} classe à temps complet	5 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe à temps complet
Bâtiment	1 adjoint technique de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
TOTAL	11	11

▪ A compter du 1^{er} avril 2016 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Affaires générales	1 adjoint administratif de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
TOTAL	1	1

▪ A compter du 1^{er} mai 2016 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Scolaire	1 ATSEM principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 ATSEM principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
TOTAL	1	1

▪ A compter du 1^{er} juillet 2016 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
----------	-------------------	---------------

Espaces verts	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe à temps complet
Bâtiment	1 adjoint technique de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe à temps complet
TOTAL	2	2

▪ A compter du 1^{er} septembre 2016 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Affaires générales	1 adjoint administratif de 2 ^{ème} classe à temps complet	1 adjoint administratif de 1 ^{ère} classe à temps complet
TOTAL	1	1

► **Concours :**

Afin de permettre la nomination d'un agent inscrit sur la liste d'aptitude au grade de rédacteur suite à la réussite du concours :

▪ A compter du 1^{er} mars 2016 :

Services	Emplois supprimés	Emplois créés
Systèmes d'information et communication	1 adjoint administratif de 1 ^{ère} classe à temps complet	1 rédacteur à temps complet
TOTAL	1	1

Il est précisé que cette évolution correspond aux responsabilités exercées par l'agent dont la fiche de poste a été modifiée.

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré,

- **Accepte** la modification du tableau des emplois de la collectivité tel qu'indiqué en annexe,
- **Précise** que les crédits suffisants seront inscrits au budget de l'exercice 2016.

Pour extrait certifié conforme
Boucau, le 10 février 2016
Le Maire,



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 11/02/2016
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 11/02/2016